

COMPTE-RENDU
Réunion du Conseil d'Administration du 27 juillet 2026
VISIO

Le Conseil d'Administration s'est retrouvé en réunion en visio à 19 h 30 selon l'ordre du jour ci-dessous.

Sont présents :

Les membres du Conseil d'Administration :

Philippe ALABRE - Magali AUPY - Bruno DEMAY - Sylvie DEMAY - Frédéric DÉSIRY - Dominique DUBOC - Jean-Marie LESAGE - Marie-Christine MÉNAGER - Alain TAGLANG

Présidents de Département :

Eric BUTHIAUX (06) (représenté par F. DÉSIRY) - Claudine CAUX (83) – Bruno DEMAY (84) - Sylvain DENE (13)

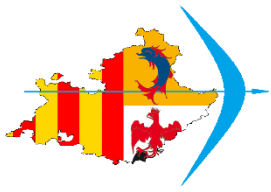
Absents excusés :

Frédéric ARMANINI - Victor BRESSON - Guy DARNIS - Isabelle DURAISIN - Marie-Chantal GUZMAN-QUIN - Luc HIDEUX - David LEFRANC

ORDRE DU JOUR

1. Bilan et debriefing sur les compétitions régionales
2. Point sur le CR Campagne et renouveler le Championnat Campagne à Boulouris mais peut être plutôt : début juin
3. Information sur le fonctionnement de Boulouris avec Valentin et avec l'engagement de la Fédération
4. Lancer un questionnaire pour déterminer les attentes des clubs
5. lanseo : mettre un référent par département et s'organiser pour transmettre nos connaissances suite à la formation de la Fédération
6. Retravailler le site
7. Dates de formation
8. Trouver un lieu pour le Régional Salle
9. Mettre en place les dates des parcours pour l'année prochaine
10. Rangement du pôle et remise de matériel aux jeunes du Pôle : maintenir ou pas ?

***_**_**_**_**_



Frédéric souhaite la bienvenue à tous et précise qu'il souhaite aborder les sujets rapidement.

1/ BILAN ET DEBRIFING SUR LES COMPETITIONS REGIONALES ?

Frédéric indique que le TRJ s'est bien passé malgré un manque de jeunes. Seulement 40/45 archers.

L'idée est toujours d'organiser un seul concours incluant les différentes disciplines qui pourront être choisies en option ce qui pourrait attirer plus d'archers. Les membres du Conseil sont d'accord avec ce projet.

Concernant le DR, l'organisation a été un peu plus compliquée.

DR1 Aix en Provence : Gestion partagée avec le Comité

DR2 Château-Renard : Bonne gestion par le club

DR3 Sanary : un peu plus compliqué dans l'organisation des finales et des remarques non fondées concernant l'aide de la Région.

La saison prochaine les inscriptions d'équipes de 4 archers devra être obligatoirement faite 10 jours avant le concours.

Il faut rappeler que Frédéric, Dominique et Victor ainsi que certains archers ont bien aidé les clubs dans l'organisation des championnats. Il est fait remarquer que Dominique a fait énormément pour la gestion des championnats. Il est décidé que tout club se proposant en tant qu'organisateur assume son organisation dans sa totalité.

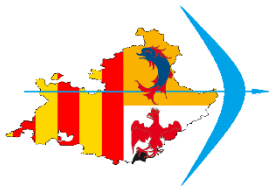
Il est vrai que la gestion semble difficile pour certains clubs qui ne respecte pas forcément le cahier des charges. Les membres du Conseil précisent que le Comité sera plus ferme avec le respect de l'application du règlement. Il sera apporté des modifications à ce règlement surtout pour le déroulement des phases finales selon la vigilance météo.

2/ POINT SUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL CAMPAGNE

Le qualificatif s'est bien déroulé et apprécié des archers et une organisation correcte. Par contre, les duels ont été très difficiles. Les résultats sont sortis trop tard. Ils doivent être préparé en amont afin de gagner du temps.

Il a été remonté un manque d'eau important, mal géré avec la canicule. De l'eau a été déposée sur le parcours mais pas assez. Frédéric fait remarquer que le mandat a été diffusé tardivement ce qui a peut-être réduit le nombre de participants.

Il sera absolument nécessaire d'être plus vigilants sur son organisation et l'idée est d'organiser le concours 1 mois plus tôt (5/6 juin 2027). Les membres du conseil sont d'accord avec proposition.



Le cahier des mentionnera davantage de précisions comme la possibilité d'annulation de concours si problème particulier.

Dominique précise qu'il est important de prévoir des duels pour le championnat et les membres sont aussi positifs pour prévoir une formation de préparation aux championnats qui serait diffusée par un membre de l'ETR. Cette formation aidera et guidera les clubs. Valentin se charge de voir avec les membres de l'ETR.

Le Conseil précise que si cette formation n'est pas suivie, il n'y aura pas de possibilité de se positionner en tant qu'organisateur.

Question posée par Valentin :

L'organisation des TRJ/DRJ dépend-elle du Comité ?

Non, l'organisation dépend des clubs. Par contre, Dominique a tout préparé en amont.

3/ INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE DE BOULOURIS AVEC VALENTIN ET L'ENGAGEMENT DE LA FEDERATION

Frédéric informe que, suite à une réunion avec B. BINON et J. MEGRET, la Fédération valide les modifications de gestion du Pôle. Selon les décisions prises par celle-ci Valentin, dès maintenant, prend en charge 90% de l'entraînement des jeunes. Les 10% restant sont pour la Région. Il a été édité une feuille de route valable pour deux ans.

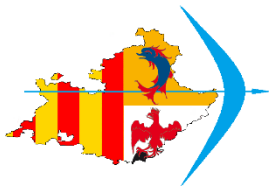
Il précise que la pérennisation du Pôle est acquise pour quelques années et la prise en charge du salaire de l'entraîneur. Il est également prévu une remise en état du Pôle. Frédéric émet sa satisfaction quant à toutes les décisions prises. Toutes les démarches ont porté leurs fruits.

4/ LANCEMENT D'UN QUESTIONNAIRE POUR DETERMINER LES ATTENTES DES CLUBS

Frédéric veut mettre en place un questionnaire destiné aux clubs afin de déterminer leurs attentes (Formation, aide...). Il souhaite mettre en place ce questionnaire avec la participation le Président de chaque département. Claudine, Bruno et Sylvain sont d'accords pour participer à cette mise en place. L'idée serait de commencer par un échange de questions sur WS entre la Région et les départements.

5/ IANSEO. METTRE EN PLACE UN REFERENT PAR DEPARTEMENT ET S'ORGANISER POUR TRANSMETTRE NOS CONNAISSANCES SUITE A LA FORMATION DE LA FEDERATION

2 personnes participent à la formation organisée par la Fédération le 05 septembre. Les informations acquises seront rediffusées. Pour ce faire, il est décidé de trouver un référent par département afin de redescendre sur les clubs.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Ce soin est donné aux Présidents. Il sera créé un groupe WS lanseo afin que tous puissent poser des questions et lancer des messages.

La manipulation du serveur du CR est sous la compétence de Victor.
Dominique fait remarquer qu'il est aussi nécessaire de penser au RGPD lors de la création du concours.

Il est aussi de demander à Valentin de prévoir des formations avec un ETR afin de favoriser le transfert des connaissances de lanseo. L'idée est de créer une formation officielle et cadrée par la Région et un ETR sous la forme de deux modules :

- 1/ Maniement général
- 2/ Organisation des duels.

6/ RETRAVAILLER SUR LE SITE

Le site a besoin d'un relooking ce qui rendrait les informations diffusées plus conviviales.
Le Conseil d'Administration approuve l'idée de faire appel à un spécialiste afin de faire les choses bien.

7/ DATES DE FORMATIONS

Mises en place par Valentin celles-ci ne sont pas encore validées par la Fédération. Les dates sont bien prévues et posées mais personnes ne peut encore s'inscrire.

La première formation Encadrant est prévue le 26 septembre. Les autres dates suivront dès validation. Une formation VSS est mise en place au niveau Fédération. Cette formation est obligatoire pour toute inscription en formation quelle qu'elle soit (y compris arbitres).

8/ REGIONAL SALLE

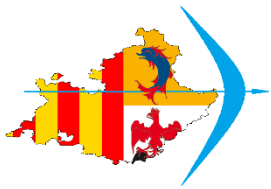
A ce jour, aucune salle n'est trouvée pour la Championnat. Peut-être une demande de Nice.

9/ DATES DES PARCOURS

Le parcours Campagne est calé mais pas le Nature/3D. La commission va se réunir pour fixer les dates.

10/ RANGEMENT POLE

Frédéric souhaite organiser une journée rangement du Pôle. Cela doit avoir lieu avant le 25 août. Date proposée : 15/08. Bruno, Jean-Marie, Valentin, Frédéric et Marie-Christine se proposent.



11/ QUESTIONS DIVERSES

Conservons-nous l'achat et le don de flèches pour les jeunes du Pôle ?

Réponse : OUI pour les 5 jeunes inscrits.

Il est demandé par Sylvie de diffuser une information pour la formation VSS qui est obligatoire.

Magali informe que le Club de Cavaillon est prêt à être support pour du TAE PARA. Elle demande quelle est la procédure : Réponse : Faire leur demande officielle et de notre côté un appel sera fait pour trouver des postulants, sachant que le club de Cavaillon sera prioritaire.

La séance est clôturée à 20 h 30.

Frédéric DESIRY
Président

Marie-Christine MENAGER
Secrétaire